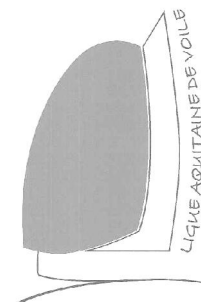


Cercle de la Voile de Bordeaux Carcans-Maubuisson



AVIS de COURSE TRANS-CATA-MEDOC-OCEAN



Samedi 21 juillet 2012

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux.
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les catamarans.
- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Gratuit

5. PROGRAMME

- 5.1. Confirmation d'inscription :
Jour et date : samedi 21 juillet 2012 de 11h à 13h
- 5.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
samedi 21 juillet 2012	14h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 21 juillet 2012 au secrétariat du club
- affichées selon la prescription fédérale.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : raid

8. CLASSEMENT

Le classement sera effectué en temps compensé.

9. PRESCRIPTION de SECURITE pour le RAID

1 pagaie d'un mètre au moins,
1 bout de remorquage à poste de 15m de long et 6mm de diamètre,
1 bout de redressage à poste de 4m de long et 10mm de diamètre,
VHF recommandé

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Monsieur Christophe RICHARD

Rés. les Alpilles (appt 76) 3 rue de l'espéranto

33310 LORMONT

06 12 6665 51 07 email : voilecvbcm@hotmail.fr